



PROBLEMATIQUE DE LA DETENTION PROVISOIRE :

La Responsabilité du Juge d'Instruction

Conférence – Jeudi Libéral

Jeudi, 27 novembre 2014, 15h00 – 19h00

Invitation

Lieux

Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté (FNF)
48, Rue Léon Gontran Damas
Fann Résidence, Corniche Ouest
Tel. : 33 869 64 16 - Web : www.fnfwestafrica.org

Organisation

Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté
(FNF)
&
Club de Recherches et d'Etudes sur les Droits de l'Homme
(CREDHO)

Intervenants

M. Julien Ngane Ndour, Magistrat, Président du Tribunal Départemental de
Louga
Me Bamba Cissé, avocat à la cour

Modérateur

Mor Ndiaye, Délégué du Procureur de la République (Parquet) au Tribunal
Départemental hors classe de Dakar

La Fondation Friedrich Naumann (FNF), en partenariat avec le Club de Recherches et d'Études sur les Droits de l'Homme (CREDHO)
à l'honneur et le plaisir de vous inviter à la **Conférence** qu'elle organise le

Judi, 27 novembre 2014 sous le thème :

Problématique de la Détention Provisoire au Sénégal : la Responsabilité du Juge d'Instruction

dans les locaux de la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, sis à Fann Résidence, Corniche Ouest

dans le cadre de sa plateforme de dialogue politique : *Judi Libéral*

Vous exprimant toute notre gratitude, nous espérons vous compter parmi nos aimables invités

Programme provisoire

14h30 Accueil et mise en place

15h00 Cérémonie d'ouverture

15h30 **Regards croisés sur la Problématique de la Détention Provisoire au Sénégal : la Responsabilité du Juge d'Instruction**

15h30-16h00 : **M. Julien Ngane Ndour**, Magistrat, Président du Tribunal Départemental de Louga

16h00-16h30 : **Me Bamba Cissé**, avocat à la cour

Modérateur : **M. Mor Ndiaye**, Délégué du Procureur de la République au Tribunal Départemental hors classe de Dakar

16h30 Débats

17h45 Synthèse des travaux, conclusions et perspectives (Modérateur)

18h00 Fin des travaux et **Cocktail dinatoire**